En France, il faut se souvenir qu'il existe, à l'époque, un monopole d'Etat, pour la diffusion de la radiodiffusion, et dès 1946 le gouvernement à faire cesser les émissions « ondes moyennes » des troupes alliées. Aussi :

« En mai 1958, le gouvernement français signe un nouvel accord avec l'armée américaine pour l'installation d'une trentaine de nouveaux émetteurs en France, mais cette fois c'est la modulation de fréquence qui est utilisée. La plupart des bases américaines sont dotées d'un studio et d'un émetteur. Le premier à ouvrir est AFN Orléans (23mai 1958), puis AFN Poitiers le 20 novembre 1958, puis Verdun le 16 octobre 1959. Paris n'a pas de station, car pas de base américaine !… » (cf site web – AFN)